

## **CHAPITRE II**

### **A L'AUBE DU RENOUVEAU**

#### **La commission d'études du Val-des-Bois Le congrès de Paray-le-Monial (1893-1894)**

Au lendemain de la déclaration pontificale de 1882, si l'on rencontre chez les frères mineurs quelques réactions isolées, on ne constate vraiment aucun mouvement d'ensemble<sup>1</sup>. Quant aux tertiaires, ils restent victimes de leur individualisme et l'idée de solidarité et d'organisation ne les effleure pas. C'est par le biais des pèlerinages que les premiers efforts furent tentés.

Le 16 Avril 1883, cinq cents tertiaires environ se réunissent à Notre-Dame du Grau, près d'Agde, dans le diocèse de Montpellier, sanctuaire appartenant aux capucins avant la révolution<sup>2</sup>. Les 16-17 Avril 1884, ce sont plus de quatre mille pèlerins qui cheminent vers Lourdes. Pour la première fois, au milieu des exercices de piété, on ose présenter un rapport sur le Tiers-Ordre<sup>3</sup>. Des réunions spéciales permettent aux directeurs de fraternités de se rencontrer. Ce type d'initiatives ne cessera dès lors de se développer, tout spécialement lors des pèlerinages régionaux. Ainsi, des contacts entre membres

---

<sup>1</sup> *Le XXème siècle*, Août 1895, p. 630-631.

<sup>2</sup> *Revue Franciscaine*, 1883, p. 165. *Actes du congrès de Limoges*, p. 5.

<sup>3</sup> *Revue Franciscaine*, 1884, p. 222.

des diverses fraternités sont pris et l'individualisme est un peu dépassé. Les questions sociales pourtant ne préoccupent guère. Nous restons consternés, par exemple, en relisant aujourd'hui la *Revue Franciscaine* et en constatant que si l'encyclique de Léon XIII sur le Rosaire en 1892 y est publiée intégralement, cinq lignes seulement sont consacrées à *Rerum Novarum* en 1891.

*Les prémices d'une évolution.*

Un grand tournant est pris au printemps 1893. Répondant à l'invitation du ministre général franciscain, cinq mille tertiaires se réunissent à Rome, au mois d'Avril, à l'occasion du jubilé épiscopal de Léon XIII.

Le 12 Avril, c'est l'audience pontificale. En l'absence du Père général visitant la Terre Sainte, le Père Zubac, délégué, prend la parole. Il évoque les encouragements du Saint Père, l'expansion du Tiers-Ordre et ajoute : "Il reste à achever le bien commencé, à organiser en une puissante unité d'action les nouveaux éléments de force que le Tiers-Ordre a acquis ; pour arriver à cette fin, il n'est pas de meilleure voie que d'implorer de votre Sainteté une parole d'encouragement et une bénédiction qui soit le gage d'un nouveau triomphe pour l'Eglise".

Dans sa réponse, Léon XIII approuve : "Vous avisez aussi aux moyens d'organiser en une puissante unité d'action les nombreux éléments de force de tout l'Ordre, et Nous, Nous vous assurons que l'action de l'Ordre sera puissante et efficace partout où ses membres (...) travailleront à donner des exemples de grande édification ; vous savez, en effet, que la prédication la plus éloquente et la plus fructueuse du Père séraphique fut précisément celle du saint exemple"<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> *Revue Franciscaine*, 1893, p. 202 sq.

La décision d'organiser le Tiers-Ordre remonte donc à la période du pèlerinage de Rome. Dire que c'est le Pape qui a voulu cette transformation et qu'à la suite de son intervention fut décidée la constitution d'une commission d'études au Val-des-Bois en vue de cette organisation, serait exagéré. Sollicité, le Pape donne sa bénédiction. C'est une manière de préparer l'opinion publique. En fait, la réunion, fruit parmi d'autres des rencontres entre Léon Harmel et le général des franciscains, était bien décidée en cette audience du 12 Avril : les lettres de Louis de Parme, ministre général, désignant le Père Turbiglio comme président de la commission du Val et le Père Jules du Sacré-Coeur comme secrétaire sont datées du 8 Avril<sup>5</sup>.

L'intérêt du pèlerinage de Rome réside dans cette tentative de coordonner des efforts, jusque là dispersés, en vue d'une action commune, et dans ce souci de sensibilisation de l'opinion<sup>6</sup>.

Quant à la réunion du Val-des-Bois, elle fut donc prévue dès le mois d'Avril et s'inscrit dans cette série de rencontres et de sessions d'études dont Léon Harmel avait eu l'initiative depuis cinq ans<sup>7</sup>. La *Revue Franciscaine*, dans son numéro de Juin, en diffuse le

---

<sup>5</sup> *Compte rendu des travaux de la commission d'études pour l'organisation du Tiers-Ordre de Saint François réunie au Val-des-Bois, 18-19-20 Juillet 1893*, Brive, 1894, p. 9 et Appendice. Ces deux lettres sont reproduites intégralement dans leur version originale latine. Dans la lettre du P. Louis de Parme au P. Turbiglio, le nom de Léon Harmel est cité quatre fois, ce qui tend à confirmer la part prépondérante de ce dernier dans cette affaire. Et le 24 Mai 1894, Harmel dira au Pape : Nous avons pu obtenir du P. Général des franciscains la convocation au Val-des-Bois d'une commission d'études pour l'organisation du Tiers-Ordre".

<sup>6</sup> *Revue Franciscaine*, 1893, p. 217.

<sup>7</sup> Depuis 1888, en effet, Léon Harmel avait pris l'initiative de réunir au Val-des-Bois, à l'occasion des grandes vacances, des prêtres et des séminaristes pour des sessions d'études. Ces réunions prirent plus d'ampleur à partir de 1894. De l'avis du Père Dehon, elles furent alors, en fait, "organisées par le groupe des prêtres de la démocratie chrétienne du Nord". Là se retrouvent l'abbé Six et ses amis, l'abbé Lemire, le chanoine Dehon, l'abbé Pottier de Liège, l'abbé Perriot de Langres, les Pères Jules du Sacré-Coeur et Ferdinand, l'abbé Naudet. Quelques laïcs peuvent assister à ces réunions tels Georges Goyau, le docteur Lancry, Georges Fonsegrive,

programme. Deux grandes parties sont à l'ordre du jour. La première, intitulée "questions spéculatives", se propose d'étudier ce que le Tiers-Ordre a été du temps de Saint François et ce qu'il doit être, dans l'évolution sociale actuelle, à la lumière des différentes interventions du Pape. - Nous retrouvons là le plan même de l'encyclique *Auspicato* -. Déjà, le programme relève cinq maux au temps de Saint François : l'oppression des faibles, la division des classes, la lutte contre Jésus-Christ, l'amour du luxe et de la jouissance, la désorganisation de la famille. Il se propose de montrer qu'à l'époque actuelle, la situation reste semblable et que le Tiers-Ordre, aujourd'hui comme hier, peut y remédier.

La seconde partie, intitulée "questions pratiques", doit traiter de l'administration, du fonctionnement des fraternités, des oeuvres à accomplir par le Tiers-Ordre, de l'enseignement et des moyens de propagande.

Les 18-19-20 Juillet, la commission est réunie au Val-des-Bois. Le Père Luc Turbiglio, ancien provincial de la province observante de Turin en est le président. Le Père Ferdinand de Saint Romain - supérieur provincial des récollets de Lyon depuis 1889 - et Léon Harmel sont vice-présidents. Le Père Jules du Sacré-Coeur est nommé secrétaire. Le Cardinal Langérier était-il président d'honneur de cette réunion comme l'affirment certains ? Aucune des sources consultées ne permet de le confirmer.

L'assemblée se compose de représentants de sept provinces franciscaines : de Turin, de Saint Joseph de Belgique, des Saints Martyrs de Gorcum en Hollande et de quatre provinces françaises - la cinquième, la Corse, n'ayant pas de représentants -<sup>8</sup>. Des

---

Marc Sangnier (ce dernier à partir de 1897). Le gros des participants (50 à 100) cependant, est constitué de séminaristes venus de diverses régions de France. Jean-Marie MAYEUR, *...l'abbé Lemire*, p. 172.

<sup>8</sup> *Revue Franciscaine*, 1893, p. 338.

membres du clergé séculier et quelques laïcs s'étaient joints à eux en raison de leur compétence sociale et de leur attachement au Tiers-Ordre. Nous trouvons les noms de l'abbé Garnier - journaliste et démocrate <sup>-9</sup>, du chanoine Dehon - supérieur général des prêtres du Sacré-Coeur de Saint Quentin <sup>-10</sup>, de l'abbé Raux - professeur au grand séminaire d'Arras <sup>-11</sup>. Le Père Pascal, supérieur du couvent de Roubaix, dans son rapport présenté le 21 Novembre 1893 au congrès des catholiques du Nord<sup>12</sup> cite encore les noms du Chanoine Margerin, curé de Fourmies, de Monsieur le Comte de Caulaincourt - président des fraternités de Tiers-Ordre de Lille et président du congrès des catholiques du Nord <sup>-13</sup>, et laisse entendre qu'il s'y trouvait également. Le compte rendu des travaux de la commission signale encore un représentant de la revue *Le XXème siècle*. Au total, quatorze franciscains et une vingtaine de prêtres et laïcs. Léon Harmel fournit gracieusement gîte et couvert.

---

<sup>9</sup> L'abbé Garnier, né le 24 Décembre 1850, débute comme animateur des cercles catholiques dans le Calvados. Conférencier infatigable, il sera l'un des plus actifs des abbés démocrates. Rédacteur de *La Croix*, il se sépare de ce journal en 1893 pour fonder le mouvement de "l'Union nationale", dans l'espoir de fédérer ainsi, en vue d'une action politique efficace, des œuvres extrêmement diverses. Il lance alors un quotidien qu'il intitule *Le Peuple Français*, organe de l'Union Nationale. Pierre Dabry y tiendra dans la rédaction un rôle prépondérant.

<sup>10</sup> Le chanoine Dehon, né en Mars 1843, fondateur des prêtres du Sacré-Coeur, eût des relations étroites avec les dirigeants de l'Oeuvre des cercles à ses débuts. Démocrate, son influence sera considérable sur le clergé. Il publie en 1894 le *Manuel social chrétien*, rédigé par la commission d'études sociales de Soissons dont il est président. Ce sera l'une des figures les plus marquantes des congrès franciscains.

<sup>11</sup> L'abbé Raux, directeur au grand séminaire d'Arras, participera et se chargera au moins un temps du journal de l'abbé Six, *La Démocratie Chrétienne*, fondée en Mai 1894. Le 15 Septembre 1893, il écrira à l'abbé Lemire, nouvellement élu député d'Hazebrouck : "l'avenir est au socialisme ou à la démocratie chrétienne". Jean-Marie MAYEUR, *...l'abbé Lemire*, p. 145.

<sup>12</sup> *Le Tiers-Ordre de Saint François et sa mission sociale. Rapport présenté au congrès de Lille le 21 Novembre 1893*, Lille 1893. Ne pas confondre le Père Pascal Hoc, supérieur du couvent de Roubaix et directeur des fraternités de Tiers-Ordre de la ville avec le Père De Pascal, comme le fait LECANUET, *La vie de l'Eglise sous Léon XIII*, p. 636.

<sup>13</sup> *Annales du Tiers-Ordre séraphique*, 1891, p. 464. Les congrès annuels des catholiques du Nord sont une manifestation solennelle du "parti catholique". Ils regroupaient des hommes d'œuvres, des hommes politiques, des hommes d'Eglise. Ils s'identifiaient en fait au monde conservateur. A partir de 1897, les démocrates chrétiens seront invités.

La réunion semble s'être déroulée conformément au programme annoncé. Pour la première fois, l'assemblée fut convaincue du rôle social du Tiers-Ordre. Elle fut aidée dans sa réflexion par un article paru dans *Le XXème siècle*, intitulé : "Aperçus sociologiques sur le Tiers-Ordre franciscain". L'importance de cette revue nécessite quelques précisions.

*"Le XXème Siècle", mensuel d'études sociales.*

*Le XXème siècle* est un mensuel d'études sociales, lancé à Marseille en 1890 par des membres de l'Association Catholique de la Jeunesse Française en Provence, dont l'abbé Pastoret, de Toulon, est aumônier<sup>14</sup>. Sous le contrôle de celui-ci, la direction est assurée par Joseph de Saint Ferréol, Sylvio de Monléon et Alexandre Bergasse. Dissous en 1900, il va se faire pendant onze ans, comme le souligne Turmann, "une véritable spécialité de la critique du capitalisme"<sup>15</sup>.

---

<sup>14</sup> LECANUET, *La vie de l'Eglise sous Léon XIII*, p. 624, affirme un peu rapidement que le *XXème siècle* est la revue sociale du Tiers-Ordre franciscain. Il n'en reste pas moins vrai qu'à partir de 1894, le périodique se fera le porte-parole des partisans du renouveau du Tiers-Ordre. Mais ce n'est qu'en 1900, la dernière année de sa parution, qu'il deviendra un organe purement franciscain. Notons qu'à partir de 1895, l'administration est transférée de Marseille à Paris, 15 rue Cassette.

<sup>15</sup> M. TURMANN, *Le développement du catholicisme social depuis Rerum Novarum*, 1900, p. 155.

L'objectif de départ était de vulgariser les idées d'Albert de Mun. Mais, à partir de 1894, la liste des collaborateurs s'allonge - sans pour autant s'affirmer homogène - et l'influence de l'abbé Pastoret semble s'estomper. Henri Savatier, dans une étude sur l'organisation économique de la démocratie, développe la thèse que la vapeur et l'électricité vont permettre à la société de passer de la démocratie politique à la démocratie économique par l'association (Août 1894). Ce souci de la démocratie économique ne fait que s'affirmer à partir d'Octobre 1895 : la revue publie alors un échange de correspondance entre l'un de ses collaborateurs, B. Borelli et un curé allemand, l'abbé Hohoff, érudit, spécialiste de l'oeuvre économique de Marx. Les deux correspondants s'accordent à affirmer que "le socialisme scientifique de K. Marx, considéré exclusivement comme un système économique, est inattaquable..." et que "*Le Capital* est l'ouvrage le plus remarquable et d'une supériorité sans égale". Les articles confiés à la revue par l'abbé Hohoff au cours de 1896, représentent vraisemblablement, au

Dans le numéro programme, nous trouvons, parmi d'autres, le nom d'Adéodat Boissard, le fondateur des *Semaines sociales* avec Marius Gonin en 1904. Mais dès 1892, il disparaît de la revue. A cette date, Henri Lorin - qui sera le premier président des *Semaines sociales* - le remplace dans l'énumération des principaux collaborateurs habituels<sup>16</sup>.

Dans le premier numéro, paru en mai 1890, au nom du conseil paternel composé de neuf membres, l'abbé Pastoret, également aumônier des cercles catholiques d'ouvriers de Toulon et président de la fraternité de Tiers-Ordre de la ville, donne les grandes orientations et objectifs de la revue<sup>17</sup>.

L'auteur des articles sur le Tiers-Ordre franciscain en 1893 ne s'est pas fait connaître, mais nous pensons qu'il s'agit bien du Père Ferdinand. Sa problématique est relativement simple.

Au treizième siècle, dit-il, la société se meurt. Le système féodal reposant exclusivement sur la propriété s'effondre et laisse la place ouverte à l'anarchie sociale. L'Eglise, parce qu'elle est propriétaire, est devenue une puissance réactionnaire, séparée du peuple et donc impuissante.

---

sein de la démocratie chrétienne, le premier effort de réflexion sur l'économie marxiste". M. MONTUCLARD, *Conscience religieuse et démocratie...* p. 230.

<sup>16</sup> Les premières années de parution, les articles, habituellement, ne sont pas signés. Mais le premier numéro de l'année donne une liste des principaux collaborateurs.

<sup>17</sup> "N'est-il pas temps pour les catholiques, écrit-il, de prendre position en face des victimes et des oppresseurs et de faire intervenir dans la mêlée la lumière de leurs principes, de leurs arguments et de leurs solutions ? La question qui s'agite n'est-elle pas la question sociale par excellence ? C'est bien sur ce terrain que s'accompliront les prochaines transformations ; c'est donc là qu'il est nécessaire de s'établir, de façon à pouvoir préserver les peuples d'une nouvelle erreur qui serait pire que la première. Telles sont nos préoccupations auxquelles veulent obéir les initiateurs de cette revue. Sans se désintéresser des autres caractères que présente notre époque, ils désirent diriger vers la préparation des prochaines réformes leurs études, leurs loisirs et leur bonne volonté". N° 1, 1890, p. 14-15.

François d'Assise, en prônant la pauvreté religieuse, fonde un ordre social nouveau, une société sans propriété ni capital. C'est une révolution radicale : dans la société féodale, l'autorité procédait de la propriété ; dans la société nouvelle, elle devra procéder des services. La société féodale était fondée sur les titres et les droits que proférait la terre, le domaine ; la société nouvelle aura pour fondement la dignité humaine. La législation de la société féodale reposait sur un code de propriété ; la société nouvelle lui substituera un code de travail. Dans la société féodale, on demandait à l'homme le nom et le titre qu'il tenait de la terre ; dans la société nouvelle, on lui demandera les œuvres qu'il fait et les services qu'il rend.

Enfin, François d'Assise, en sortant du monde féodal et en choisissant la pauvreté rend au peuple sa liberté. En défendant de porter les armes pour des guerres privées, en supprimant le serment féodal, en prônant le partage des biens permettant le rachat des tailles et redevances, en se mettant sous la juridiction ecclésiastique - échappant par là même à celle de son seigneur -, il permet à tous de retrouver la liberté et réconcilie l'Eglise avec le peuple.

Voici, en substance, le contenu de l'article paru en Février. En Juin, l'auteur récidive, mais en examinant la situation actuelle et en cherchant les remèdes.

Le dix-neuvième siècle, dit-il, est bien comparable au treizième, le capital prenant la place de la propriété.

L'abus du capital remplace l'abus de la propriété. Tous les droits sont réservés au capital qui peut fructifier par lui-même au détriment des travailleurs qui sont, eux, opprimés. L'action franciscaine doit donc s'opposer aux abus du capitalisme en combattant l'usure, le prêt à intérêt, par l'enseignement, par la mise en pratique de l'esprit de pauvreté et par les institutions.

Au dix-neuvième siècle, le libéralisme - c'est à dire la guerre industrielle et économique - remplace les guerres privées dans lesquelles les querelles féodales nuisaient à la paix commune. Le libéralisme, c'est le règne de l'animalité. Plus de protection sociale. Plus de droit d'association. Il faut donc lutter contre cela par une législation, un code du travail, la liberté d'association, la création d'unions professionnelles, etc... Tout cela est dans la ligne de *Rerum Novarum*. C'est aussi la suite logique des interventions de Léon XIII sur le Tiers-Ordre.

Enfin, de même qu'au treizième siècle, les tailles et redevances écrasaient le peuple, de même aujourd'hui le peuple est écrasé par l'impôt, reçoit souvent un salaire insuffisant, est en proie à des souffrances imméritées. Il faut donc s'associer aux revendications pour améliorer le sort des déshérités. Il faut mettre fin à la souffrance et à la misère par le partage, mais surtout par des institutions, caisses rurales, secours mutuels, prêts gratuits...

De tels propos n'étaient guère courants chez les catholiques de France. L'auteur en a conscience et met en garde : "le ridicule et puéril effroi que beaucoup de catholiques éprouvent, dès que l'on touche à l'ordre social dans lequel ils sont traités en ilotes, ne doit pas atteindre les fidèles de Saint François".

Pourtant, c'est bien ce texte qui est soumis aux participants de l'assemblée du Val-des-Bois. Ceux-ci ont consacré leurs premières sessions à l'examen de l'état actuel du Tiers-Ordre. Ils conviennent que l'institution franciscaine doit avoir un rôle social. Il est fort difficile de se rendre compte des discussions suscitées par la lecture faite alors de l'article du *XXème siècle* et de l'importance des réserves formulées. Quoiqu'il en soit, la commission exprime le vœu que "les aperçus sociologiques sur le Tiers-Ordre" parus dans la

revue soient imprimés en brochure, demande que cette publication soit précédée d'une notice historique sur l'Ordre des frères mineurs et soit accompagnée de notes explicatives.

Le vœu est réalisé et la brochure largement diffusée<sup>18</sup>. Quant aux notes réclamées, un simple avertissement en tient lieu, témoignant des réserves formulées par la commission : "cette étude se divise en deux parties. La première : 'le Tiers-Ordre au treizième siècle', est surtout historique ; l'assemblée du Val y souscrit sans restriction. La seconde : 'le Tiers-Ordre au vingtième siècle' tient à l'économie sociale de plus près qu'à l'histoire ; tout en adoptant les tendances de l'auteur et en ratifiant ses vues, la commission a décliné la responsabilité de quelques idées personnelles, que le lecteur intelligent n'aura pas de peine à reconnaître. Tel est bien l'unique motif qui l'a portée à demander des notes explicatives..."

L'orientation sociale ainsi définie, il reste à la faire passer dans les faits. C'est pourquoi l'essentiel du compte rendu des travaux de la commission concerne l'organisation de l'institution franciscaine. La question de la nature religieuse est auparavant rapidement réglée : "Dans le pensée de Saint François, le Tiers-Ordre est un ordre séculier. Les tertiaires restent au milieu du monde, afin d'exercer sur le monde une action plus directe et plus puissante par l'apostolat des semblables sur les semblables"<sup>19</sup>.

---

<sup>18</sup> La première édition a pour titre : *Les frères mineurs, le Tiers-Ordre franciscain et le mouvement social actuel d'après l'encyclique Auspicato du 17 Septembre 1882*, Marseille, 1893. La deuxième édition aura un titre plus "engagé" : *Les frères mineurs, le Tiers-Ordre franciscain et le capitalisme*, Marseille, 1894. Ces brochures comportent une notice historique parue dans *Le XXème siècle*, n° 9, Octobre 1893, p. 505-515. C'est à cette brochure que fait référence P. TRIMOUILLE, *Léon Harmel et l'usine chrétienne du Val-des-Bois (1840-1914)*, p. 186.

<sup>19</sup> On reconnaît au passage une expression chère à Léon Harmel que l'action catholique, plus tard, reprendra largement.

*Une volonté d'organisation.*

Pour que l'action sociale soit efficace et mène à un véritable renouvellement d'esprit chrétien, comme le réclame Léon Harmel<sup>20</sup>, il faut coordonner les efforts des diverses fraternités. La commission réclame donc la fédération des groupes existants : que toutes les fraternités d'un même diocèse soient sous la direction d'un visiteur nommé par le Père gardien du couvent franciscain. Que tous les visiteurs gardiennaux répondent d'un commissaire provincial du Tiers-Ordre, représentant officiel du ministre provincial franciscain. A la tête des commissaires provinciaux, qu'il y ait un commissaire général, "vice-gerens" du Ministre général et dépendant directement de lui. Cette nouvelle organisation est extrêmement importante car elle devait permettre la mise en œuvre des futurs congrès.

Le reste du compte rendu concerne plus particulièrement le fonctionnement des fraternités et de ce fait ne présente pour notre propos qu'un intérêt restreint. Y est rappelé toutefois que le Tiers-Ordre doit être une institution non seulement religieuse, mais aussi sociale... A côté des œuvres de piété, on encourage les œuvres sociales et économiques. Et lorsqu'il est question des pèlerinages, on souhaite qu'ils soient l'occasion de rencontres et d'échanges qui ne soient plus réservés aux seuls exercices de piété.

Au terme de la réunion, l'assemblée adresse un message au Pape : "...nous avons échangé nos vues sur les moyens de faire du Tiers-Ordre une institution de réforme sociale chrétienne...". Léon XIII envoie sa bénédiction et son soutien, soulignant au passage le rôle efficace joué par Léon Harmel en toute cette affaire<sup>21</sup>.



---

<sup>20</sup> Voir par exemple le texte de l'allocution de Léon Harmel à l'audience pontificale du 24 Mai 1894. *Compte rendu...* Annexe, p. 31.

<sup>21</sup> *Compte rendu...* p. 28. *Revue Franciscaine*, 1893, p. 413.

*Vers un premier congrès national.*

La réunion du Val-des-Bois marque un tournant dans l'histoire de la famille franciscaine. Le renouveau social, s'enracinant dans un retour aux origines revu à la lumière de la dernière encyclique sur la condition ouvrière, trouve là son point de départ.

Parallèlement, le mouvement de la démocratie chrétienne commence à prendre corps. Quelques points de repères nous permettent d'en situer les débuts<sup>22</sup>. Ainsi, en Novembre 1892, paraît, à Lyon, le premier numéro de la *Chronique des comités du Sud-Est* qui deviendra plus tard *La Chronique sociale*. Les 20-22 Mai 1893 se tient à Reims un congrès ouvrier régional, premier congrès démocrate chrétien. Le 15 Juillet 1893, l'abbé Naudet qui s'est fait connaître par ses conférences contradictoires avec les socialistes, fonde à Bordeaux l'hebdomadaire la *Justice sociale*. Le jour de Noël 1893 paraît le premier numéro du *Peuple Français* dirigé par l'abbé Garnier, ancien collaborateur de *La Croix*, fondateur de "l'Union nationale", groupement de défense religieuse et d'action politique. En Mai 1894 naît le premier numéro de la *Démocratie chrétienne*, revue mensuelle fondée par l'abbé Six. Le même mois a lieu à Reims le "deuxième congrès ouvrier chrétien"<sup>23</sup>.

Les vœux émis au cours de la réunion franciscaine du Val-des-Bois ne vont pas rester lettre morte. Le 25 Janvier 1894, le Père général, nomme le Père Jules du Sacré-Coeur, définitiveur de la

---

<sup>22</sup> Nous reprenons ici Jean-Marie MAYEUR, *...l'abbé Lemire*, p. 142-143.

<sup>23</sup> Léon Harmel est aussi à l'origine de ces congrès ouvriers. Il est curieux de constater que cet ancien fidèle du comte de Chambord, auteur du *Manuel d'une corporation chrétienne*, paru en 1878 et d'esprit paternaliste, reconnaît ici la nécessité d'une autonomie ouvrière en prônant la création de syndicats séparés. C'est au congrès ouvrier de 1893, grâce à l'ouvrier lillois Fernand Leclercq, que l'assemblée se prononce "pour la constitution dans chaque métier de syndicats composés exclusivement d'ouvriers parallèlement à la constitution de syndicats de patrons du même métier". Le congrès de 1894 reviendra sur cette résolution.

province Saint Louis, commissaire général du Tiers-Ordre pour toute la France. "Relevant de moi directement, il aura la mission, en France, de mettre à exécution, avec autant de prudence que de zèle, les vœux émis en Juillet dernier au Val-des-Bois"<sup>24</sup>.

Les commissaires provinciaux seront nommés un peu plus tard. Il s'agit chez les observants du Père Joseph à Paris, du Père Jean de Sainte Eulalie à Bordeaux et du Père François-Marie Paolini en Corse ; chez les récollets du Père Bonaventure à Nîmes et du Père Flavien à Rouen. Le commissaire général, le Père Jules réside à Pau<sup>25</sup>.

Leur première réunion annuelle a lieu au Val les 9-12 Juillet 1894. Deux décisions importantes sont prises alors. La première est la convocation à Paray-le-Monial pour les 11-13 Septembre de la même année d'un congrès d'hommes ; la seconde est la création d'un annuaire qui donnera les noms de toutes les fraternités, de leur directeur, supérieur, secrétaire, ceci afin de faciliter contacts et échanges<sup>26</sup>. Les pèlerinages, bien sûr, sont à l'ordre du jour et gardent toute leur importance.

Le 30 Juillet, le ministre général approuve et confirme la décision de convoquer le congrès<sup>27</sup>.

#### *Paray-le-Monial ou la critique du capitalisme.*

Le programme se présente en trois parties : il s'agit d'étudier, tout d'abord, la nature du Tiers-Ordre, ses origines, son but. Est

---

<sup>24</sup> *Revue Franciscaine*, 1894, p. 121, 123,452.

<sup>25</sup> *Revue Franciscaine*, 1894, p. 334.

<sup>26</sup> Ces statistiques seront faites à la date du 1er Janvier 1896.

<sup>27</sup> *Revue Franciscaine*, 1894, p. 332. Notons que ce congrès coïncide avec le quatrième centenaire de la mort de Bernardin de Feltre, le fondateur des monts de piété.

prévue, ensuite, une réflexion sur l'action sociale du Tiers-Ordre, les remèdes à employer contre les injustices actuelles... Les problèmes d'organisations pratiques des fraternités doivent, enfin, être abordés.

Contrairement aux assemblées ultérieures, les actes de ce premier congrès ne furent jamais publiés<sup>28</sup>. Entre la décision de l'organiser et la réalisation, deux mois à peine se sont écoulés. Les responsables n'ont pas voulu en faire une manifestation d'envergure : quatre-vingts personnes seulement y participèrent<sup>29</sup>. Seuls les directeurs de fraternités et quelques tertiaires connus pour leur compétence et leur zèle avaient été invités.

Interviennent dans les débats le chanoine Barnaud, archiprêtre de Paray, représentant Mgr Perraud, évêque d'Autun, Léon Harmel, l'abbé Garnier, l'abbé Villeneuve, rédacteur habituel au *XXème siècle*<sup>30</sup>, l'abbé Boulet, vicaire général d'Orléans, Mr. Parceval, Mr. de Castelnau<sup>31</sup>, l'abbé Maupetit, vicaire général de Limoges. Le Père Jules du Sacré-Coeur, délégué du ministre général, est président et rappelle à la réunion d'ouverture l'objet des assises : "Etudions le Tiers-Ordre au double point de vue doctrinal et social"<sup>32</sup>.

Après la première réunion tenue au Val l'année précédente, on peut supposer que les interventions reprennent pratiquement les mêmes thèmes.

---

<sup>28</sup> Au congrès de Limoges toutefois, l'abbé Vielle de Toulouse fera un rapport sur les travaux du congrès de Paray. *Actes du congrès de Limoges*, p. 63.

<sup>29</sup> Les documents manuscrits de Roubaix ne parlent seulement que de cinquante personnes.

<sup>30</sup> La revue nous apprend que l'abbé Villeneuve, prêtre tertiaire, est d'origine canadienne, curé à Albany aux Etats-Unis.

<sup>31</sup> Il s'agit probablement de Léonce de Castelneau, rédacteur au *XXème siècle*.

<sup>32</sup> *Revue Franciscaine*, 1894, p. 416. *Actes du congrès de Limoges*, p. 65.

La diffusion de l'article du *XXème siècle* intitulé "aperçus sociologiques du Tiers-Ordre" avait provoqué quelques remous dans l'opinion. Après avoir rappelé que le Tiers-Ordre doit travailler à délivrer le peuple de toutes les oppressions qui l'accablent, au premier rang desquelles se place la tyrannie de l'argent, le capitalisme, la revue résume ainsi les prises de positions : "On se rappelle l'émotion produite et les vives critiques de la presse. Les uns formellement hostiles, s'indignèrent que l'on osât révoquer en doute la légitimité de l'intérêt de l'argent ; ils taxaient de folie, d'hérésie économique une doctrine que les plus grands philosophes ont pourtant enseignée et que l'Eglise elle-même a toujours maintenue. Les autres moins affirmatifs dans leur opposition, vantèrent l'élévation des idées, la générosité des sentiments auxquels avait obéi l'auteur de l'étude en question ; mais ils repoussèrent ses conclusions, alléguant que l'état actuel de la civilisation rendrait inutile toute tentative de suppression du prêt à intérêt. En somme, au fond de toutes ces colères et de toutes ces prudences, apparaissait un seul et même sentiment : un attachement profond au régime qui permet à la classe capitaliste de vivre sans travailler, une aversion instinctive contre toutes les théories qui tendraient à en établir l'illégitimité. Bref une critique du capitalisme s'attaque trop ouvertement aux idées régnautes ; elle dérange trop d'habitudes invétérées ; elle trouble de trop égoïstes quiétudes pour avoir quelque chance d'être partout comprise et acceptée sans conteste".

Et, ajoute *Le XXème siècle*, "ce qui paraissait une impossibilité est devenu réalité. Le Tiers-Ordre franciscain a entendu l'appel qui lui était adressé ; il a fait sienne la pensée maîtresse de l'étude que nous rappelons plus haut ; il a déclaré, dans des assises solennelles, vouloir faire de la lutte contre le capitalisme et de l'émancipation des travailleurs, le programme de son action sociale"<sup>33</sup>.

---

<sup>33</sup> *Le XXème siècle*, Novembre 1894, p. 684.

Sylvio de Monléon nous apprend incidemment qu'une étude assez importante sur la définition du mot capitalisme a ouvert la première séance du congrès de Paray<sup>34</sup>. Nous ignorons le contenu exact des interventions. Ces assises ont pris nettement position sur le terrain économique et social, osant aborder en face les questions laissées habituellement dans l'oubli par un public effarouché de voir mettre en discussion les bases du régime économique habituel dont il bénéficie. Les douze vœux formulés en sont une preuve certaine<sup>35</sup>. Pas un seul n'a pour objet la sanctification personnelle, ce qui est vraiment exceptionnel. Les huit premiers rappellent que le tertiaire ne peut s'isoler de la vie sociale et publique mais qu'il doit s'engager à promouvoir la justice. Plusieurs moyens sont énumérés : l'étude, l'enseignement et la diffusion des questions économiques ; le développement des liens de solidarité entre membres et de l'esprit d'association ; la création d'institutions, les unes pouvant assurer l'observation des règles de la justice dans le commerce et l'industrie, les autres destinées à organiser équitablement le travail et à prévenir ou secourir les misères qui résultent de la maladie, du chômage, de la vieillesse ou de la mort.

Le troisième vœu est encore plus explicite et prend nettement position : "Considérant que si le socialisme est devenu le danger imminent de notre société, le capitalisme, c'est à dire la prédominance injuste du capital et les abus qui en sont résultés sont les vraies causes du désordre social actuel..."<sup>36</sup>

---

<sup>34</sup> *Le XXème siècle*, Novembre 1896, p. 662.

<sup>35</sup> Vœux reproduits dans les *Actes du congrès de Reims*, p. 593-595.

<sup>36</sup> Dans la pensée du congrès, il faut distinguer le capital du capitalisme. Il y a le capital utile qui engendre le travail et le capital absorbant ou capitalisme, celui-là stérilisant... *Revue Franciscaine*, 1894, p. 16. Sur ce terme "capitalisme" compris comme "abus du capital", cf. E. Poulat, *Catholicisme, démocratie et socialisme*, Tournai, Casterman, 1977, p. 140, note 37.

*Le XXème siècle*, commentant ces conclusions<sup>37</sup>, souligne l'originalité de la prise de position. Il n'y eut auparavant, dit-il, qu'un seul précédent : l'assemblée régionale de l'Oeuvre des cercles catholiques d'ouvriers tenu à Marseille les 26-29 Avril où la question du capitalisme fut abordée. Le premier rapport inscrit à son programme avait eu pour objet : "la position à prendre par les catholiques sur le terrain social". "Après avoir indiqué comme base d'idée et d'action l'encyclique *Rerum Novarum*, le rapporteur insista sur la nécessité de combattre, non seulement le socialisme, mais avant tout les causes qui lui ont donné naissance. Il distingua nettement le capital qui est le produit sacré du travail humain, du capitalisme qui en est l'oppression. C'est contre les abus du capitalisme qu'on doit lutter d'abord afin d'enlever au socialisme les motifs qu'il exploite au profit de ses théories subversives. En prenant position, les catholiques marcheront à la fois avec la justice et avec l'évolution moderne".

Ces déclarations n'étonneront guère quand nous saurons qu'elles sont de l'abbé Pastoret. Etait-il au mois de Septembre à Paray ? Nous ne le savons pas, mais nous le retrouvons bien dans les congrès suivants du Tiers-Ordre.

Les réactions à Marseille sont pourtant différentes de celles de Paray. La revue sociale le précise bien : "La vérité nous contraint d'ajouter que, sans rencontrer d'ailleurs une opposition ouverte, la thèse anticapitaliste ne souleva au sein de l'assemblée de Marseille qu'un enthousiasme plutôt modéré ; malgré le vœu des organisateurs, on ne réussit pas, du moins, à prolonger la discussion.

Quand on rapproche d'une telle réserve la sérénité avec laquelle, d'un bout à l'autre de ses travaux, le congrès de Paray a remué cette question fondamentale, on ne peut qu'être frappé de la

---

<sup>37</sup> *Le XXème siècle*, 1894, p. 684.

différence d'attitude..."

Au terme de leurs travaux, les congressistes adressèrent au Pape les résolutions qui furent émises, disant entre autres : "Nous avons résolu de fonder et de soutenir des institutions propres à combattre l'usure et l'abus du capitalisme, à rétablir les citadelles de la liberté populaire par les unions professionnelles, à procurer l'aide mutuelle et le secours pour la maladie, la vieillesse et le chômage". Léon XIII, approuve sans restriction.<sup>38</sup>

Parmi les résolutions votées, la dernière réclame la convocation d'un congrès pour l'année suivante. C'est pourquoi le Père général des franciscains charge le Père Jules du Sacré-Coeur d'organiser en France un comité permanent des congrès franciscains avec la mission de préparer les congrès du Tiers-Ordre, de poursuivre l'exécution des résolutions prises... Le président en sera le commissaire général du Tiers-Ordre. Léon Harmel sera président d'honneur. Le comte Sylvio de Monléon, l'un des fondateurs du *XXème siècle*, en fera partie.



L'exemple de la France va faire tâche d'huile. Déjà, dans sa lettre au Père Turbiglio du 25 Janvier 1894, le Père Louis de Parme

---

<sup>38</sup> Bref du 22 Septembre 1894. *Revue Franciscaine*, 1894, p. 418-419. Cette approbation par un document spécial est importante et marque l'intérêt du Pape. Ainsi, les opposants au mouvement social hésiteront à remettre en question, ouvertement, ces vœux.

D'autre part, d'après G. GUITTON, "par une attention délicate, qu'il savait devoir être une précieuse consolation dans l'épreuve, le Saint Père voulut que la lettre passât par les mains d'Harmel, avant d'être remise à son destinataire le Père Jules du Sacré-Coeur". C'est l'époque où Harmel s'oppose douloureusement aux patrons du Nord, défendant contre ces derniers la légitimité des syndicats séparés. G. GUITTON, *Léon Harmel*, t. II, p. 128.

exprimait le désir que ce qui avait été fait en France soit poursuivi cette année en Italie. Il lui donnait alors mission de convoquer dans la Haute Italie une réunion semblable à celle du Val.

En fait, c'est un véritable congrès - première réunion du genre avec plus de huit cent participants - qui se réunit à Novare les 24-27 Septembre sous la présidence du Père général des franciscains. Le Père Jules du Sacré-Coeur et Léon Harmel y représentent la France, ce dernier y étant particulièrement applaudi et proclamé président d'honneur des congrès en Italie<sup>39</sup>.

L'abbé Villeneuve, présent à Paray et à Novare, résume ses impressions <sup>40</sup> :

Les deux congrès, dit-il, sont complémentaires. A Paray, il fut question de justice, à Novare de charité. "Paray veut la justice afin d'arrêter les développements effrayants du prolétariat et du paupérisme, fruits de l'injustice sociale. Novare veut la charité, afin de remédier à la misère qui frappe les travailleurs et les sans-travail involontaires partout où la justice sociale n'est pas scrupuleusement observée".

La différence de perspective est importante. Elle nous montre une fois de plus l'importance de la réunion de Paray - prolongement de celle du Val-des-Bois - qui ne se satisfait plus de l'aumône pour résoudre le problème social mais réclame une véritable justice sociale, tendant à mettre ainsi en cause les fondements mêmes de l'ordre établi.

---

<sup>39</sup> *Revue Franciscaine*, 1894, p. 423.

<sup>40</sup> dans une lettre adressée au Père Jules, en date du 10 Octobre 1894. *Revue Franciscaine*, 1895, p. 146,187,227. *Le XXème siècle*, Février, 1895, n° 2.